



Centre de Recherche et de Documentation (CRD) de
l'École Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES)

NOTE D'ÉCLAIRAGE

N° 005-Mai 2022

Les Forces de défense et de sécurité face au défi de la transformation structurelle de l'économie camerounaise au XXI^e siècle

Pendant longtemps, la responsabilité première des Forces de défense et de sécurité (FDS) a été de défendre l'Etat contre toute agression interne et/ou externe. Il s'agit là d'une fonction de base devenue presque désuète en ce début de XXI^e siècle, au regard de ce que la recherche de l'efficacité a cessé d'être une exigence exclusive dévolue aux FDS. Dans un environnement marqué par une profonde mutation du rôle de l'État et du modèle d'action sous-jacent, les FDS n'échappent donc plus aux mouvements de modernisation et de réformes qui accompagnent la mission de l'État¹. Elles sont, autant que les autres membres du corps de l'Etat, appelées à agir en soutien ou en accompagnement de la construction d'un environnement de développement économique et social viable car, tout en étant fières de leur puissance de feu, les FDS ne doivent pas perdre de vue leur responsabilité dans le processus développement du pays.

Engagé depuis plus d'une décennie dans une logique de la transformation structurelle de son économie, le Cameroun a élaboré pour la décennie 2009-2019, le Document Stratégique pour

la Croissance et l'Emploi (DSCE) dont l'opérationnalisation devait conduire le pays vers l'émergence à l'horizon 2035. En 2019, il a été constaté que cet ambitieux objectif pourrait ne pas être atteint au regard d'un certain nombre de dysfonctionnements et de contraintes tant endogènes qu'exogènes. Un changement de stratégie et de tactique s'est alors avéré indispensable, d'où l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30), appelée à apporter un correctif stratégique, tactique et opératif au DSCE. Dans ce regain d'ambition, les FDS, dans toutes leurs composantes, sont appelées à jouer leur partition.

L'objet de la présente note est d'apporter un éclairage sur la mission des FDS dans la mise en œuvre de la SND30. Quels sont les domaines et niveaux d'actions attendus pour un meilleur accompagnement des FDS à l'atteinte des objectifs de la SND30 ? Il s'agit là d'une évolution des attentes vis-à-vis des FDS qui, au regard de la série des réformes transformationnelles qu'elles ont connues depuis 2001, doivent, au-delà de leur mission de sécurisation des institutions, des personnes et des biens, contribuer à la production

¹ S. Trosa (S.), « Réinventer l'État, ici et ailleurs », *État et gestion publique*, Paris, La Docu française, 1999, p. 239.

ou accompagner la production de la richesse nationale. Vu sous cet angle, l'apport des FDS s'avère précieux. Comprendre le rôle qui leur est assigné pour assurer une politique publique de défense qui garantit un environnement de prospérité économique en vue de l'atteinte des objectifs d'une émergence à l'horizon 2035 est nécessaire.

I. La Stratégie Nationale de Développement (SND 30) en bref

Perçue comme un correctif de la vision camerounaise de développement et d'émergence, la SND 30 s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du DSCE. Elle prend le relai jusqu'en 2030, dans la perspective de l'accomplissement des objectifs de la Vision 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité »². Réalisé sous la coordination du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et validé par le Premier Ministre, la SND 30 est un document qui prend en compte les défis qui attendent le Cameroun.

Une lecture attentionnée de cette SND 30 laisse observer quatre piliers principaux sur lesquels le Gouvernement entend s'appuyer pour atteindre les objectifs recherchés. Il s'agit de *la transformation structurelle de l'économie nationale ; du développement du Capital Humain et du bien-être ; de la promotion de l'emploi et de l'insertion économique ; de la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat*³.

Cette vision que l'on pourrait qualifier de long terme doit cependant se réaliser à travers des objectifs d'étapes à soutenir et à consolider. Pour cela, l'atteinte des objectifs de la SDN 30 devra passer par la nécessité entre autres :

- *de porter avant 2025, la part des ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées à au moins 15% du budget de l'Etat ;*
- *de porter avant 2025 à au moins 60% la part de la commande publique en biens et services;*

² Le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) a été élaboré par le Ministère de l'économie Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) en 2009 pour servir de boussole à l'ambition d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

- *d'achever tous les projets en cours et finaliser toutes les modalités de mise en service complet des infrastructures issues des grands projets de 1ère génération ;*
- *de privilégier, dans la réalisation des grands projets, les approches en Project-Finance et Partenariat Public-Privé ;*
- *de finaliser la réforme foncière ;*
- *promouvoir l'émergence et le soutien des champions nationaux ;*
- *de donner priorité à la maintenance des équipements et infrastructures existants*⁴.

Au regard de ce qui précède, il apparaît que la SND 30 est un vaste programme qui nécessite la mobilisation d'importants moyens humains, financiers, techniques, logistiques, stratégiques (...) que le pays tout entier doit mobiliser sur le plan local et sur le plan extérieur, notamment à travers les partenaires étrangers et surtout sa riche et diversifiée diaspora.

Sur le plan local, les institutions en charge des questions de défense et de sécurité, notamment le Ministère de la Défense, la Gendarmerie Nationale et la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) ont très vite saisi le rôle qui leur incombe dans ce vaste chantier de développement et de modernisation du Cameroun.

II. SND 30 : l'accompagnement des Forces de Défense et de Sécurité en question

La construction nationale est une tâche qui requiert les efforts conjugués de toutes les composantes structurelles de la nation. C'est dans cette logique que le Ministère de la Défense, sur instruction du Président de la République, Chef des Forces Armées et Chef Suprême des Forces de Police, a décidé le 6 avril 2022, de mettre sur pied un comité de travail pour permettre aux FDS de mieux saisir le rôle qui doit être le leur dans la mise en œuvre de la SND 30.

Installé par le Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense, Joseph Beti Assomo, le Comité de travail des FDS pour la SND 30 a été placé sous la présidence du chef

³ Galilée Zoa, «SND30 : Une nouvelle stratégie de développement pour le Cameroun », <https://adi.cm/strategie-nationale-de-developpement-snd30-le-cameroun-se-met-a-jour-pdf/>, site consulté le 11 juin 2022 à 11h 20 mn.

⁴ Ibid.

d'État-Major des armées, le Général René Claude Meka. A court terme, il doit trouver des réponses aux exigences de développement des capacités militaro-industrielles de l'armée camerounaise. A ce sujet, le Ministre délégué à la Présidence chargé de la défense, lors de l'installation de ce Comité de travail, a rappelé que « *Les Forces de défense et de sécurité jouent un rôle pivot dans le processus permettant à un pays de muscler [...] les filières industrielles dans la marche vers l'émergence économique* »⁵. Au-delà du rôle, de la nature et du niveau de leur contribution à l'atteinte des objectifs de la SND 30, l'autre mission assignée à ce Comité est de trouver les voies et moyens pour les FDS camerounaises de « *conquérir l'autonomie stratégique, afin de ne plus entièrement dépendre (des) partenaires étrangers pour leurs équipements de défense, se mettant ainsi à l'abri des contingences, des soubresauts des relations entre les États* »⁶.

Une telle ambition ne peut être atteinte que si les FDS dans leur immense majorité s'imprègnent du contenu de la SND 30 dans sa globalité, et singulièrement dans les volets relevant de leur compétence. C'est pourquoi il leur a été recommandé par le Ministre Délégué à la Présidence chargé de la Défense de s'approprier véritablement le contenu de la SND 30. Ce faisant, les FDS camerounaises pourraient s'engager dans une logique de développement des capacités militaro-industrielles à l'exemple de ce qui se fait depuis des décennies par l'armée égyptienne, rôle qu'essaye de jouer le Génie Militaire sur le plan local dans le secteur du génie-civil depuis des décennies.

Concrètement, la contribution des FDS est attendue dans un environnement et un contexte que décrit la SND 30. Selon ce document, le Cameroun fait face à des défis sécuritaires exogènes et endogènes qui sont susceptibles de contrarier sa marche vers l'émergence. Pour cette raison, l'intensification de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme est une condition indispensable à la mise en œuvre efficace des politiques de développement. A cet effet, le Gouvernement entend inscrire les actions visant à moderniser les capacités opérationnelles des FDS, leur montée en puissance dans le cadre d'une planification à long terme et d'une

programmation pluriannuelle. Il sera également question de renforcer le lien Armée-Nation, en veillant au comportement irréprochable et professionnel des Forces de Défense, pour s'assurer de la collaboration sans faille des populations et faciliter la conduite des opérations sur le terrain.

S'agissant de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme, les interventions viseront à : (i) réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes ; (ii) lutter contre toutes les formes de criminalité, notamment la cybercriminalité ; (iii) lutter contre le terrorisme et renforcer la coopération internationale en la matière ; (iv) prévenir l'endoctrinement et l'enrôlement des jeunes ; (v) assurer la sécurité maritime le long des côtes camerounaises ; et (vi) encadrer l'exercice des activités des comités de vigilance.

Concernant le maintien de l'ordre, les mesures consisteront à : (i) renforcer le dispositif d'ordre et de sécurité publique ; (ii) encadrer et développer les capacités opérationnelles des polices municipales ; (iii) renforcer le dispositif préventif de police administrative ; et (iv) intensifier la lutte contre la délinquance juvénile et le phénomène de délinquance en bande.

En parallèle, afin de pacifier les rapports individuels et de réduire le désordre observé au sein de la société, les unités des forces de l'ordre devront, dans le strict respect de la Loi, sanctionner sans relâche les atteintes quotidiennes aux libertés, les infractions de routine et les comportements inciviques.

Sur le plan de la prévention et gestion des crises, beaucoup d'attentes sont également formulées à l'endroit des FDS camerounaises. Pour mitiger les effets dévastateurs des crises sociales et des catastrophes de tous ordres, l'approche préventive sera consacrée. A cet effet, il sera mis en place des cadres d'expression citoyenne au sein des Conseils Régionaux et Municipaux. Ces cadres prendront la forme de sessions de dialogue sur divers sujets entre les élus et les représentants des citoyens (société civile, communautés religieuses, groupes de femmes et de jeunes, secteur privé, etc.). Ce dispositif de proximité devra permettre, d'une part, aux populations, d'avoir à leur disposition un canal

⁵ BRM, « Au Cameroun, l'armée ambitionne désormais de jouer sa partition dans l'industrialisation du pays », *Investir au Cameroun*, Yaoundé, avril 2022, p.8.

⁶ Ibid.

légal et démocratique pour présenter régulièrement leurs aspirations aux dirigeants, et d'autre part, aux élus locaux, d'entretenir et de renforcer de manière permanente le lien avec les groupes sociaux.

Pour autant, en cas de survenance d'une crise sociale, le dialogue inclusif entre tous les acteurs sera toujours privilégié pour trouver une solution durable aux revendications légalement exprimées et éviter le déclenchement d'éventuels cycles de violence. La recrudescence des crises humanitaires et des catastrophes naturelles et industrielles exige le renforcement du système de protection civile. Ainsi, le Gouvernement compte : (i) élaborer et mettre en œuvre une stratégie de prévention et de gestion des catastrophes ; (ii) renforcer le dispositif de coordination et de gestion des crises et des catastrophes au niveau national, régional et local ; et (iii) élaborer des programmes d'information et d'éducation de masse en matière de protection civile. En outre, les autorités s'engagent à renforcer la réponse humanitaire et à favoriser la réinsertion des personnes déplacées internes. Par ailleurs, pour le retour de la paix dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le Gouvernement mettra en œuvre le statut spécial de ces deux Régions, ainsi que le Plan de Relèvement, de Reconstruction et de Développement (PRRD) pour ces deux Régions ainsi que pour celle de l'Extrême-Nord⁷.

Ce cadre tracé par le document de la SND 30 vient tout de même trouver une armée engagée depuis des décennies dans une logique de développement à travers des actions civilo-militaires, renforcée par la série de réformes engagées depuis 2001.

III. Une participation au développement à consolider

Les FDS camerounaises se distinguent depuis des décennies par des actes visant à renforcer le lien Armée-Nation. Déjà, sur le plan sécuritaire, l'organisation du territoire national en cinq régions militaires avec comme postes de commandement Yaoundé, Douala, Garoua, Bamenda et Buea, leur permet d'être plus près des zones de crise pour une prompt réaction dans le sens de la protection des populations, de leurs biens et de la défense de l'intégrité territoriale du pays. Elles agissent ainsi en synergie pour

consolider la paix et le développement ; réduire la capacité de nuisance des terroristes ; lutter contre la criminalité urbaine et rurale ; maintenir l'ordre public.

Sur le plan national et depuis bientôt une décennie, elles sont au front dans la partie septentrionale du pays pour contrer la menace terroriste que représente Boko Haram aux frontières avec le Tchad et le Nigéria. Contre la même menace, elles sont mobilisées au sein de la Force Multinationale Mixte (FMM). Elles sont aussi déployées dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, en proie à des velléités séparatistes.

Dans le cadre sous régional, les FDS camerounaises sont déployées en République Centrafricaine (RCA) pour apporter leur contribution aux efforts de la communauté internationale au retour de la paix dans ce pays voisin meurtri par une guerre quasi interminable. Au-delà de l'objectif de paix en RCA, l'enjeu est de protéger les populations camerounaises de la menace des milices armées et des rebelles centrafricains sur ses frontières et dans les villes environnantes. Il s'agit aussi du souci de préserver la paix à l'intérieur du pays, de la sous-région Afrique Centrale et sur le continent en général, la paix étant une précondition au développement.

Sur le plan du développement local, mieux que le DSCE, la SND 30 donne plus que jamais aux FDS l'opportunité de s'investir davantage dans la transformation économique du pays. Elles doivent aider les politiques à créer les conditions d'un épanouissement économique et à la conduite des nombreux chantiers destinés à faire du Cameroun un pays émergent. Cette action attendue des FDS aux côtés des populations en vue de l'émergence est aussi perceptible à travers les Opérations Militaires d'Influence (OMI) à l'instar des Actions Civilo-Militaires (ACM) et PSYOPS (Opérations Psychologiques). En tant que socle du concept Armée-nation, les activités menées par les FDS au profit des populations participent à la consolidation de la paix et à la promotion du développement. Ces OMI peuvent être classées en

⁷ Ministère de l'Economie Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

(MINEPAT), *Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND 30)*, Yaoundé, MINEPAT, pp. 108-109.

deux catégories : les OMI permanentes et les OMI temporaires⁸.

A travers les OMI permanentes, les ACM sont implémentées depuis des décennies et de façon permanente par des hôpitaux militaires⁹, des écoles publiques et des centres sociaux construits et gérés par les FDS au profit des populations. Les FDS procèdent aussi par des OMI temporaires ou ponctuelles à travers des dons et des actions dans le domaine de la santé, de l'éducation, ainsi que les activités du génie militaire.¹⁰ Dans cette logique, il n'est pas rare de les voir se substituer en enseignants, en généreux donateurs de salles de classe, de centres de santé, etc.

Photo 1 : Le Centre commercial moderne de Sangmélina construit par le Génie militaire.



Photo : Erel Djene, 19 mars 2019.

Elles participent aussi activement au renforcement du socle des valeurs fondamentales telles que le patriotisme, la construction de l'identité nationale, la culture du patriotisme et la promotion du respect de la hiérarchie et des institutions républicaines. Elles contribuent aussi à la protection des ressources naturelles du pays à travers la lutte contre la contrebande, la piraterie maritime ; la protection des civils et des autorités durant les manifestations publiques, à l'instar de la

⁸ The Okweliens, « Les forces de défense et de sécurité (FDS) au service du peuple, pour la préservation de la paix sociale et de la cohésion nationale, gage de l'émergence du Cameroun, <https://www.theokweliens.com/les-forces-de-defense-et-de-securite-fds-au-service-du-peuple-pour-la-preservation-de-la-paix-sociale-et-de-la-cohesion-nationale-gage-de-lemergence-du-cameroun/>, site consulté le 12 juin 2022 à 9h 50 mn.

⁹ Notamment à Douala ; Garoua ; Maroua et Yaoundé.

¹⁰ The Okweliens, « Les forces de défense et de sécurité (fds) au service du peuple... »,

Coupe d'Afrique des Nations tenue au Cameroun du 9 janvier au 6 février 2022¹¹.

Au niveau de la Police par exemple, des efforts sont faits vers l'arrimage aux technologies de pointe. Depuis le 22 août 2019, la Police camerounaise s'est dotée à Yaoundé d'un Centre national de commandement de vidéosurveillance. A terme, c'est un réseau d'images d'un total de 7000 caméras de vidéosurveillance à déployer à travers tout le Cameroun que le centre national de commandement de vidéosurveillance sera appelé à collecter. Il s'illustre comme étant le cadre moderne approprié de gestion des crises et de surveillance, au-delà de son apport déterminant dans le contrôle et le dénouement de situations délictueuses ou criminelles, la régulation de la circulation routière et même la lutte contre le désordre urbain. C'est un véritable bond vers la modernité et la sécurisation d'un environnement propice à la création des richesses pour l'épanouissement de l'économie nationale.

Bien plus, un centre ultra moderne dédié à la production des passeports et des titres de voyage a été construit à Yaoundé et ouvert au public dès le 1^{er} juillet 2021.

Photo 2 : Le Centre national de production des Passeports, Yaoundé.



Photo : Soul Image, 19 mars 2021.

Inauguré le 25 août de la même année par le représentant personnel du chef de l'Etat, le

<https://www.theokweliens.com/les-forces-de-defense-et-de-securite-fds-au-service-du-peuple-pour-la-preservation-de-la-paix-sociale-et-de-la-cohesion-nationale-gage-de-lemergence-du-cameroun/>, site consulté le 12 juin 2022 à 9h 50 mn.

¹¹ E. W. Fofack, « Le pari sécuritaire gagné de la CAN TotalEnergies Cameroun 2021 », *Eclairages du CRD/EIFORCES*, <http://www.eiforces.gov.cm/wpcontent/uploads/2022/02/note-d%C3%A9clairage-du-CRDEIFORCES-CAN-2021.pdf>, site consulté le 12 juin 2022 à 14h 30 mn.

ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République (SGPR) Ferdinand Ngoh Ngoh, en compagnie du Délégué Général à la Sûreté Nationale (DGSN) Martin Mbarga Nguélé, le Centre national de production des passeports est doté d'une technologie de pointe qui favorise un traitement diligent de production des Passeports, tout comme son système innovant offre d'importantes garanties en matière de la protection de la nationalité camerounaise.

D'une capacité d'enrôlement de 1000 usagers par jour, ce nouveau Centre constitue une avancée vers la modernité et vient mettre fin aux tracasseries des usagers grâce à une gestion automatique des demandes de Passeports qui sont désormais satisfaites dans un délai de 48 heures après l'enrôlement.

Depuis quelques années aussi, les FDS camerounaises se sont engagées à investir le champ communicationnel public. L'armée et la police communiquent de plus en plus sur elles-mêmes et sur leurs actions en faveur des populations. Elles s'ouvrent aussi à la nation à travers l'organisation des journées portes ouvertes, la digitalisation de leurs services, l'appui aux initiatives entrepreneuriales jeunes en matière d'innovation numérique et d'intelligence artificielle relative notamment à la lutte contre la cybercriminalité et la commande publique de solutions de surveillance élaborées par des jeunes Camerounais. Toutes ces actions s'inscrivent dans une logique de cohésion entre les FDS et la population. Elles permettent de construire un environnement de paix et de sécurité indispensable pour la mise en œuvre et la conduite des projets devant faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035 et dont la SND 30 en est la boussole interpellatrice.

A terme, il convient de relever que la création d'un environnement de paix et de sécurité est de la responsabilité de toutes les composantes de la société et plus encore des FDS. La mise en œuvre de la stratégie nationale de développement SND 30 ne déroge pas à cette règle car l'accompagnement des Forces de défense et de sécurité camerounaises est fortement requis. A travers le comité de travail mis sur pied le 6 avril 2022 par le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense, le gouvernement veut rompre partiellement avec la logique non productrice de ressources des FDS afin qu'elles puissent contribuer de manière significative au

développement de l'économie camerounaise tel qu'édicte dans la nouvelle Stratégie nationale de développement du Cameroun (SND30). C'est une ambition qui pour devenir réalité devra résister aux pesanteurs que secrète en permanence l'environnement politique, social, économique et sécuritaire tant national qu'international.

Équipe technique et scientifique

Superviseur général : Général de Brigade André Patrice BITOTE, Directeur Général de l'EIFORCES ;

Superviseur général adjoint : Commissaire Divisionnaire THOM Cécile OYONO, Directeur Général Adjoint de l'EIFORCES ;

Coordination scientifique : Commissaire Divisionnaire, Docteur PASSO SONBANG Elie, Chef du Centre de Recherche et de Documentation de l'EIFORCES ;

Coordination technique : Commissaire de Police Principal, TCHUENDEM SIMO Rosyne Arlette, Epse NOUNKOUA, Chef des Laboratoires de Recherche du Centre de Recherche et de Documentation de l'EIFORCES ;

Collaboration :

- Dr Eric Wilson FOFACK, Université de Dschang, Chercheur au CRD/EIFORCES ;
- M. NJIFON Josué, Chef service traduction et interprétariat de l'EIFORCES ;
- M. NENENGA Driscole AGBORSUM, Assistant de recherche et de traduction/CRD.